





PÔLE  
JURIDIQUE

FORMATION



## Formations programmées

L'organisation des élections du CSE		Jeudi 17 janvier 2019	page 12
Les représentants du personnel après les ordonnances Macron		Jeudi 7 février 2019	page 13
La réforme de la formation professionnelle et de l'alternance		Jeudi 25 avril 2019	page 14
Adapter la durée du travail aux besoins de votre entreprise		Jeudi 6 juin 2019	page 15

## Formations à la demande

Rédiger le contrat de travail

Le droit du travail à destination de vos managers

Organiser les élections professionnelles

Présider et animer le comité d'entreprise

Conduire la négociation collective d'entreprise

Les congés payés

Formation, exécution et rupture du contrat de travail et conventions collectives de la Métallurgie

# L'organisation des élections du Comité Social et Économique (CSE)



Jeudi 17 janvier 2019  
9H-12H30 / 14H-17H30

12

## Objectifs

- S'assurer de la conformité de son processus électoral
- Optimiser l'organisation de sa représentation du personnel

## Méthodes Programme

Rappels des fondamentaux juridiques

Actualité jurisprudentielle

Cas pratiques et quiz

### Comprendre les enjeux des élections professionnelles du CSE

- Premier tour : mesure de la représentativité syndicale
- Égalité hommes / femmes : nouvelles contraintes
- Seuils requis et décompte des effectifs
- Cadre de la mise en place

### Le nouveau calendrier des élections

- Étapes du processus électoral

### Négocier le protocole préélectoral

- Syndicats habilités à négocier
- Contenu du protocole
- Conditions de validité de l'accord

### Préparer des élections

- Conditions d'électorat et d'éligibilité
- Listes électorales
- Présentation des candidats
- Organisation matérielle des élections

### S'assurer du bon déroulement des opérations électorales

- Scrutin à deux tours
- Mode du scrutin
- Proclamation des résultats et PV des élections

### Gérer le contentieux des élections

- Tribunal compétent
- Formalités de procédure
- Conséquence de l'annulation

## Pré-requis

Connaitre les bases en droit du travail

## PUBLIC

Dirigeant / DRH, RRH /  
Responsable ou gestionnaire  
Paie / Comptable / Juriste  
d'entreprise / Assistant RH

## TARIFS

### Adhérent

- Inter : 370€ HT  
- Intra : 1 140€ HT

### Non adhérent

- Inter : 490€ HT  
- Intra : 1 420€ HT

# Les représentants du personnel

après les ordonnances Macron



Jeudi 7 février 2019  
9H-12H30 / 14H-17H30

13

## Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de la représentation du personnel suite aux ordonnances Macron
- Adopter le meilleur système de représentation du personnel par rapport à votre entreprise

## Méthodes

Un support complet est remis aux participants

Livret de travail avec cas pratiques et quiz

## Programme

### Les nouvelles modalités de négociation

- La nouvelle hiérarchie des normes
- Les nouvelles possibilités de négocier sans délégué syndical

### Le Conseil Social et Économique

- Fusion des instances actuelles
- Attributions
- Mise en œuvre et suppression
- Composition, élection et mandat
- Fonctionnement
- Niveau central et niveau d'établissement
- Formation des représentants

### Délégué syndical et conseil d'entreprise

- Nombre
- Crédit d'heures
- Conditions de désignation
- Rôle

## Pré-requis

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie

### PUBLIC

Dirigeant / DRH, RRH /  
Responsable ou gestionnaire  
Paie / Juriste d'entreprise /  
Assistant RH

### TARIFS

#### Adhérent

- Inter : 370€ HT  
- Intra : 1 140€ HT

#### Non adhérent

- Inter : 490€ HT  
- Intra : 1 420€ HT

# La réforme de la formation professionnelle et de l'alternance



Jeudi 25 avril 2019  
9H-12H30 / 14H-17H30

14

## Objectifs

- Maîtriser le nouveau cadre légal relatif à la formation professionnelle et l'alternance
- Comprendre les nouveaux enjeux de la réforme afin d'optimiser le développement des compétences de vos salariés et le recours à des contrats en alternance

## Méthodes

Un support complet est remis aux participants  
Evaluation des connaissances acquises par quiz

## Programme

### Le développement des compétences des salariés : déterminer le dispositif le plus adapté à vos besoins en compétences

- Le plan de développement des compétences
- Le CPF
- Le CPF transition (ex-CIF)
- L'entretien professionnel
- Le Conseil en évolution professionnelle (CEP)

### L'alternance : identifier les avantages et inconvénients des contrats en alternance

- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation

### Le financement de la formation professionnelle et de l'alternance : comment optimiser les dépenses de formation ?

- Une contribution unique
- Un collecteur unique
- La prise en charge des dépenses de formation

## Pré-requis

Disposer d'une expérience professionnelle dans une fonction RH

### PUBLIC

Dirigeant / DRH, RRH /  
Responsable ou assistant  
formation / Juriste d'entreprise /  
Assistant RH

### TARIFS

#### Adhérent

- Inter : 370€ HT  
- Intra : 1 140€ HT

#### Non adhérent

- Inter : 490€ HT  
- Intra : 1 420€ HT

# Adapter la durée du travail aux besoins de votre entreprise :

après la loi « Travail » et les ordonnances Macron



Jeudi 6 juin 2019  
9H-12H30 / 14H-17H30

15

## Objectifs

- Savoir utiliser les outils d'aménagement du temps de travail
- Sécuriser les accords et décisions unilatérales pour réduire les risques de contentieux
- Optimiser les coûts liés à la durée du travail

## Méthodes Programme

Un support complet est remis aux participants

Le contenu de la formation met en avant les avantages et les inconvénients de chaque forme d'aménagement du temps de travail ainsi que les formalités à accomplir

Mise en application avec des cas pratiques

Evaluation des connaissances acquises par quiz

### Avec ou sans délégué syndical : quelles sont vos possibilités de négocier en matière de durée du travail

- Les nouveautés introduites par la loi « Travail » et les Ordonnances « Macron »

### La période d'appréciation du temps de travail

#### Appréciation du temps de travail sur la semaine (« les 35 heures »)

- Les heures supplémentaires
  - Définition
  - Le contingent d'heures supplémentaires
  - Modalités de paiement (temps ou repos)
- Les heures de récupération

#### Appréciation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

- Les principes du décompte
- Les conditions de mise en place (accord collectif ou décision unilatérale)
- Les différentes formes d'aménagements (RTT, modulation, etc.)

### Les outils d'organisation du temps de travail : avantages - inconvénients

- Les forfaits
  - Forfaits en heures
  - Forfaits en jours
- Le travail en équipe
  - Le travail en équipe (jour, nuit, équipes successives)
  - Le travail de nuit
  - Les horaires réduits de fin de semaines (VSD)
- Les horaires individualisés
  - Les horaires variables
  - L'horaire individuel fixe
- L'astreinte

## Pré-requis

Connaître les bases en matière de durée du travail

### PUBLIC

Dirigeant / DRH, RRH /  
Responsable ou gestionnaire  
Paie / Juriste d'entreprise /  
Assistant RH

### TARIFS

#### Adhérent

- Inter : 370€ HT  
- Intra : 1 140€ HT

#### Non adhérent

- Inter : 490€ HT  
- Intra : 1 420€ HT

